

Le Pape appelle à prier pour les victimes de discrimination et de persécution religieuse

Catégorie : [Vidéo du Pape](#)

Date : 5 janvier 2022

[vc_row][vc_column][vc_video link="https://youtu.be/RGfpRuBo_Pc"]**Deux personnes sur trois subissent des persécutions à cause de leur foi : « C'est inacceptable » dit le Pape François**

(Cité du Vatican, 4 janvier 2022) – [La Vidéo du Pape](#) entame sa septième année avec les intentions de prière que **François** confie à l'ensemble de **l'Église catholique** à travers le [Réseau Mondial de Prière du Pape](#). L'édition de janvier vient d'être publiée avec un message vigoureux en faveur de la liberté religieuse et des personnes victimes de discrimination. Le **Saint-Père** invite toute l'humanité à choisir « le chemin de la fraternité ». Parce que soit nous sommes frères, soit tout s'écroule. Et pour cela, il est essentiel de mettre fin aux nombreuses restrictions imposées aux personnes qui veulent professer leur foi.

En lançant un appel à tous les gouvernements du monde, **La Vidéo du Pape** - soutenue ce mois-ci par [l'Aide à l'Église en Détresse](#) (ACN), organisation caritative catholique internationale et fondation pontificale dont la mission est d'aider les fidèles partout où ils sont persécutés, opprimés ou dans le besoin par l'information, la prière et l'action - renforce l'idée que les sociétés dans lesquelles nous vivons et nous développons doivent s'épanouir dans la reconnaissance des droits et de la dignité de chaque personne.

Minorités religieuses et persécutions

Dans sa première intention de prière pour 2022, le pape **François** commence par deux questions directes et incisives : Comment se peut-il qu'aujourd'hui tant de minorités religieuses souffrent de discriminations ou de persécutions ? Comment pouvons-nous permettre, dans une société si civilisée, que des personnes soient persécutées en raison du seul fait qu'elles professent publiquement leur foi ? En effet, selon le [Rapport mondial sur la liberté religieuse](#) publié par l'ACN en avril 2021, la liberté religieuse est violée dans un tiers des pays du monde où vivent près de 5,2 milliards de personnes. Le même rapport indique que plus de 646 millions de chrétiens vivent dans des pays où la liberté religieuse n'est pas respectée.

Depuis 2020, il a également constaté que de nombreuses minorités ethniques et religieuses, en particulier celles d'origine musulmane, ne jouissent pas des pleins droits de citoyenneté dans les pays dans lesquels elles vivent.^[1]

La liberté religieuse, fondement de la paix

Cette question qui mérite qu'on s'y attarde, comme le confirme **Thomas Heine-Geldern**, président exécutif d'ACN International : « Bien qu'il soit impossible de connaître le nombre exact, nos recherches indiquent que deux tiers de la population mondiale vivent dans des pays où des violations de la liberté religieuse se produisent sous une forme ou une autre. Surprenant ? Non, cette situation, enracinée dans l'intolérance, s'est développée au cours des siècles jusqu'à la persécution, en passant par la discrimination. Nous croyons fermement que le droit d'être libre de pratiquer ou de ne pas pratiquer une religion est un droit humain fondamental, directement lié à la dignité de chaque personne. Cela peut sembler évident, mais même lorsque les droits humains sont sur toutes les lèvres, la liberté religieuse a souvent une existence peu claire. Mais ce droit est le point de départ de toute notre mission. Comment pourrions-nous défendre les droits de la communauté chrétienne si nous ne défendons pas d'abord le droit universel ? La religion est régulièrement manipulée pour provoquer des guerres. A l'ACN, nous sommes constamment confrontés à cette situation. La défense du droit à la liberté religieuse est essentielle pour exposer la réalité de ces conflits. Les communautés religieuses jouent un rôle central lorsque « rien ne marche » sur le plan politique ou diplomatique dans les régions du monde en guerre ou en crise. Le monde doit être conscient que les perspectives de coexistence pacifique seront sombres si la liberté de religion ou de conviction n'est pas respectée en tant que droit de l'homme fondamental basé sur la dignité humaine de chaque personne »

Chemins de fraternité : accueillir les différences chez les autres

Le pape nous rappelle que la liberté religieuse est liée au concept de fraternité. Et pour commencer à parcourir les chemins de la **fraternité** sur lesquels **François** insiste depuis des années, il est impératif non seulement de respecter l'autre, le voisin, mais de « valoriser l'autre dans sa différence et voir véritablement dans l'autre un frère ». Pour le **Saint-Père**, « Nous avons tellement de choses en commun en tant qu'êtres humains que nous pouvons vivre en accueillant nos différences dans la joie d'être frères ». Sans cette prémisse, le chemin vers la paix et la coexistence commune n'est pas possible.

Le **P. Frédéric Fornos S.J.**, directeur international du [Réseau Mondial de Prière du Pape](#), a commenté cette intention : « François nous a donné une boussole avec son encyclique *Fratelli Tutti* : la fraternité humaine. Comme il l'a également dit dans son message pour la **Première Journée internationale de la fraternité humaine**, « la fraternité est aujourd'hui la nouvelle frontière de l'humanité. Soit nous sommes frères, soit tout s'écroule ». Pour cela, il est important de reconnaître ce qui blesse la fraternité, afin de la guérir et d'éviter qu'elle ne se transforme en discrimination et en persécution religieuse, comme cela arrive si souvent, en particulier contre les chrétiens. Prions de tout cœur pour cette intention de prière : « **Prions pour que les victimes de discrimination et de persécution religieuse trouvent dans la société la reconnaissance de leurs droits, et la dignité qui vient de la fraternité** ».[/vc_column_text][/vc_column][/vc_row]